

Contact presse
Conseil général de l'Ain
Direction de la communication
tél. 04 74 22 98 33
celine.moyne-bressand@cg01.fr
www.ain.fr



Collège du Revermont

Inauguration samedi 19 juin 2010

Inauguration / Programme

- 10 h : inauguration du collège - mot d'accueil de Cécile Mathey, Principale du collège
- 10 h 15 : visite inaugurale du collège
- 11 h 45 : allocutions
 - Rachel Mazuir, Sénateur de l'Ain, Président du Conseil général
 - Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, Conseiller régional
 - Xavier Breton, Député
 - Dominique Dufour, Sous-préfet de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse, Secrétaire général de la Préfecture
- 12 h 15 : Cocktail

Le « nouveau » collège du Revermont

La reconstruction du collège du Revermont s'inscrit dans le plan d'ensemble de modification de la carte scolaire des collèges de l'agglomération de Bourg-en-Bresse, le Conseil général de l'Ain ayant décidé :

- la fermeture du collège Amiot dont la vétusté des locaux et l'exiguïté du site ne permettaient pas une extension-restructuration. La fermeture est intervenue à la rentrée de septembre 2008, parallèlement à la livraison du collège de Ceyzériat,
- l'extension-restructuration du collège de la Croix Blanche, renommé collège Victoire Daubié,
- la reconstruction du collège du Revermont à Bourg-en-Bresse.

Les secteurs scolaires de l'ensemble des collèges de l'agglomération ont donc été modifiés pour adapter les effectifs aux nouvelles capacités d'accueil.

A la rentrée 2009 / 2010, le collège du Revermont comptait 467 élèves dont 311 demi-pensionnaires. Le secteur scolaire du collège comprend :

- sur la commune de Bourg-en-Bresse : une partie du quartier de l'école des Dîmes (sauf secteur du collège Victoire Daubié), les quartiers des écoles Charles Perrault, Saint-Exupéry et Charles Péguy
- la commune de Viriat (sauf la partie de la Chambière rattachée au collège de Saint-Denis-les-Bourg)
- la commune de Saint-Etienne-du-Bois.

Les travaux : une restructuration /reconstruction complète

Le collège du Revermont, d'une capacité de 600 places avec demi-pension, a été livré à la rentrée de septembre 2009. Le chantier a été retardé d'un an en raison des travaux de désamiantage dans les anciens bâtiments.

• Objet des travaux :

La reconstruction complète du collège s'est effectuée sur le même site, suite à la démolition des logements et de la demi-pension. Pendant les travaux, l'activité scolaire et l'administration ont continué à fonctionner dans l'externat et le bâtiment administratif existants, la demi-pension dans des bâtiments provisoires.

Le « nouveau » collège comprend :

- des salles d'enseignement
- une demi-pension
- un centre de documentation et d'information
- une salle polyvalente
- des locaux administratifs et de service
- des logements de fonction

• **Durée des travaux : mars 2007 à août 2009**

Le collège en €

- Travaux financés par le Conseil général de l'Ain (travaux, mobilier, honoraires) : **15,1 millions €**
- Dotation de fonctionnement du Département pour 2010 : **122 190 €**

Le Conseil général s'engage en faveur de la réussite scolaire des élèves du collège du Revermont

• Séjours linguistiques

Pour l'année scolaire 2009-2010, le collège a bénéficié d'une subvention de 3 946 € pour trois séjours linguistiques organisés en Grande-Bretagne, en Italie et en Espagne.

• Pratiques culturelles

Le Conseil général encourage la visite du musée mémorial des enfants d'Izieu et du musée départemental d'histoire de la résistance et de la déportation de l'Ain et du Haut-Jura à Nantua en finançant les frais de transport des élèves, soit 640 € pour l'année scolaire 2009/2010. Il prend également à sa charge le transport des collégiens dans le cadre de projets d'actions éducatives (713 € en 2009/2010).

• Pratiques sportives

Le Conseil général participe aux charges de fonctionnement des piscines, gymnases municipaux ou intercommunaux. En contrepartie de la mise à disposition au collège de ces équipements, le Département a versé une subvention d'un montant de :

- 11 391 € à la commune de Bourg-en-Bresse, lors de l'année scolaire 2008/2009, pour l'utilisation de la salle Verchère,
- 1 425 € à la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, lors de l'année scolaire 2008/2009, pour l'utilisation de la piscine « Carré d'eau ».

Les entreprises ayant participé à la construction du collège

Assistant maître d'ouvrage : Novade - Maîtrise d'œuvre / Architectes : Cabinet Barillot - Economiste : Achaintre - Bureaux d'études : Fluitec, BEM ingénierie, Ingénierie acoustique, Archigraph - Ordonnancement, pilotage, coordination : Axe ingénierie - Contrôle technique : Alpes Contrôle - Coordination SPS : BRB ingénierie - Démolitions, désamiantage : TLTP Dannemüller, SFTP - Terrassements : TLTP Dannemüller - Gros œuvre : Floriot / Guerrier - Charpente bois, couverture acier, bardage : Avenir bois structure, Le Ny - Revêtements de façades : A. Juillard - Métallerie : SMA - Menuiseries intérieures bois : Socatra - Doublages, cloisons, peinture : Bonglet - Faux plafonds : Aubonnet - Sols scellés, faïence : Trontin - Sols collés : Perotto - Ascenseurs : Thyssenkrupp, S. Fevrier - Plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation : Convert - Electricité : Brunet - Cuisine provisoire : Modulkit - Bâtiments provisoires : Algeco - Matériel de cuisine : Cuny - Matériel frigorifique et de laverie : Joseph - VRD, aménagements extérieurs : Eiffage, Socatra, Cegelec - Espaces verts, clôtures : GTEV - Bassin de rétention des eaux pluviales : Socatra